



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00822**

DE : **M. DAVIES (VANCOUVER KINGSWAY)**

DATE : **LE 26 OCTOBRE 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE JANE PHILPOTT**

Réponse du ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

L'expérimentation sur les animaux

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) est l'organisme national responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des normes relatives au soin et à l'utilisation des animaux en science au Canada. Les recherches effectuées par le portefeuille fédéral de la Santé ou les établissements qui reçoivent des fonds du portefeuille fédéral de la Santé doivent respecter les lignes directrices et les normes du CCPA.

La majorité des études révisées ou réalisées par les laboratoires du portefeuille fédéral de la Santé ne font pas appel à des animaux. La décision d'utiliser des animaux dans le cadre d'une étude scientifique est prise avec le plus grand sérieux ainsi que la plus grande prudence et vigilance.

Les animaux sont seulement utilisés s'il n'existe aucune solution de rechange aux modèles animaux. Toutes les normes de recherche, peu importe si l'étude est réalisée par le portefeuille fédéral de la Santé ou non, doivent démontrer qu'elles sont conformes au concept des Trois R : remplacement, réduction et raffinement. S'ils ont recours à des animaux, les chercheurs doivent réfléchir aux façons de réduire le plus possible le nombre d'animaux utilisés et/ou de maximiser la quantité de données

obtenues par animal. Enfin, les chercheurs doivent cerner les dangers potentiels et trouver des façons de raffiner leurs techniques en vue de minimiser ces dangers.

Le portefeuille fédéral de la Santé s'engage à veiller à l'utilisation responsable et éthique des animaux en recherche et développement et, autant que possible, à éliminer l'expérimentation animale jugée inutile. Le portefeuille fédéral de la Santé continue de travailler avec ses partenaires en matière de réglementation afin de valider et de promouvoir des solutions de remplacement aux essais menés sur des animaux. Le Ministère appuie également le développement international et le recours à d'autres moyens que l'expérimentation animale en siégeant à des comités scientifiques internationaux. Notre gouvernement reconnaît et apprécie les préoccupations exprimées à ce sujet et travaille avec diligence à remplir ses mandats de santé publique et de santé, tout en maintenant des normes éthiques élevées pour les soins et le traitement des animaux.